

Réduction systématique du soutien global

10. Les ministres devraient convenir:

- i) de négocier des réductions annuelles optimales du soutien global à la fois dans l'ensemble des secteurs de l'agriculture et au niveau des divers produits;
- ii) de négocier un ensemble d'ajustements annuels minimaux en fonction de paramètres spécifiques en matière de politique générale.

11. Une mesure globale devrait être utilisée comme unité de compte ou critère pour évaluer la valeur des engagements d'opérer des réductions annuelles. Le Groupe de Cairns ne pense pas que les niveaux de la mesure globale doivent être consolidés dans le cadre du GATT.

12. Les ministres devraient également convenir que :

- i) les engagements de modifier les politiques devront être le premier moteur de la réforme;
- ii) les réductions des aides accordées devront être opérées grâce à la mise en oeuvre des engagements pris de modifier les politiques générales;
- iii) ces engagements devraient être assortis d'échéanciers qui feront l'objet de négociations et s'appliquer à la période transitoire. Ils seront assujettis aux procédures nécessaires pour faire en sorte que leurs objectifs soient réalisés.

Règles et disciplines transitoires

13. La réduction du soutien et de la protection doit s'accompagner de règles transitoires complémentaires qui s'appliqueront durant la période de réforme jusqu'à ce que les nouvelles règles du GATT deviennent pleinement opérationnelles.

14. Ces règles transitoires devraient être compatibles avec le cadre à long terme, elles devraient être transparentes, viser toutes les mesures qui faussent les échanges et conduire à une réforme progressive.